

Il a jugé nécessaire—et je crois que ceci est triste et pathétique—de prendre la parole à la Chambre afin de défendre la réputation du premier ministre de notre pays. Pourquoi juge-t-il qu'il est nécessaire de le faire? C'est parce que la réputation du premier ministre (M. Pearson) est attaquée. Je ne parle pas seulement de l'amendement proposé par le député de Royal; on n'a qu'à prendre un journal dans n'importe quel centre du pays à l'heure actuelle et de lire la page éditoriale afin de se rendre compte que le premier ministre du Canada, le premier citoyen de notre pays, est attaqué.

Le premier ministre n'est pas le seul homme public dont la réputation a été mise en doute. Il n'est pas le seul à avoir à faire face à la critique et aux attaques. D'autres députés, tant chez les ministériels que de l'opposition, ont vu leur réputation gravement lésée récemment, par ces allégations, par des faits qui ont été publiés dans la presse et ainsi de suite. Je prétends donc, comme la réputation d'hommes publics est attaquée, que la politique est devenue un jeu où il s'agit de détruire l'autre personne, et c'est précisément le mal dont souffre le Parlement.

J'entends une remarque venant de l'autre côté de la Chambre. Je crois que quelqu'un a dit: «Qui a commencé?» J'ai une opinion à ce sujet, mais je n'ai pas l'intention de la déclarer. Je crois que nous ne faisons qu'augmenter le malaise si nous demandons: «Qui a commencé?» Il n'en reste pas moins que, pendant longtemps, la politique dans notre pays a consisté à gagner des élections afin d'accéder au pouvoir en détruisant la réputation des députés de l'opposition.

Si je parle des deux principaux partis à la Chambre, on dira peut-être: c'est bien. Vous avez l'avantage de ne pas encore appartenir à l'un des grands partis. Mais je parle à la lumière des faits. On ne peut nier qu'on s'est efforcé, d'un côté de la Chambre, de gagner un avantage politique en identifiant l'autre côté au crime organisé.

Une voix: C'est vrai.

M. Knowles: Quelqu'un dit: «C'est vrai». Cela n'a plus d'importance maintenant. Il faut se préoccuper du tort que ce jeu cause à notre pays. L'autre côté réplique: Peu importe ce que vous dites de nous, vous êtes vous-mêmes impliqués dans différents scandales.

Ces choses ont leurs répercussions. Je signalerai aux députés des vieux partis que, s'ils désirent jouer à détruire les députés de l'autre parti, ils peuvent le faire et réussir—la tragédie de cette affaire est qu'ils ont déjà assez bien réussi. Mais cette façon de

détruire les députés, qu'ils occupent les premières banquettes ou non, à seule fin d'en retirer quelque avantage politique, a des conséquences plus profondes—la destruction du Parlement lui-même. Je crois que c'est ce qui ne va pas au Parlement. Voilà ce qui nous inquiète. Au lieu de discuter de problèmes et de principes, nous cherchons à nous détruire mutuellement comme un substitut à la politique telle qu'elle devrait être. Je crois que nous devrions mettre fin à ce genre de choses au Parlement.

Lorsqu'un de mes collègues a su que j'avais l'intention de prendre la parole, il m'a demandé avec instance de bien dire à la Chambre que toute la population veut que nous nous occupions des affaires du pays. Je suis d'accord. Mon honorable ami peut être sûr que j'allais le dire.

Mais, monsieur l'Orateur, nous ne pouvons aller de l'avant avec les travaux de la Chambre simplement par la façon dont nous ordonnons nos affaires ou par l'ordre dans lequel nous les étudions, non plus qu'en convenant, par exemple, ce débat de deux jours ne devrait pas avoir lieu. Nous ne pouvons nous occuper des affaires de l'État tant que ce poison persistera—tant que l'emporter sur l'adversaire consistera surtout à le détruire.

J'espère que les députés écoutent les commentaires à la radio et à la télévision. J'espère qu'ils lisent les éditoriaux et les lettres qu'ils reçoivent de leurs commettants. Nous sentons tous, j'espère, qu'il y a ici quelque chose qui ne va pas. Je crois encore au Parlement. Je crois que nous rattraperons du mal qui nous atteint et que nous en sortirons plus forts que jamais. Mais, pour y réussir, nous devons mettre fin à l'abus que nous faisons de la politique; chaque côté doit cesser de vouloir détruire l'autre, et les particuliers, notamment, ne doivent plus tenter de détruire leurs collègues de l'autre côté de la Chambre.

Voilà l'objet de l'amendement dont nous sommes saisis et qui, en réalité, n'est que le reflet de ce qui se passe. L'amendement traite d'une ligne de conduite que les ministériels ont apparemment adoptée; ils ne l'ont pas nié. Mais nous n'ignorons pas que l'opposition se livre également à certaines pratiques. Lorsqu'on veut supprimer l'autre parti, l'ultime moyen est détruire la réputation de ceux dont on veut se débarrasser en les accusant d'être impliqués dans le crime, l'immoralité ou quoi que ce soit.

● (8.50 p.m.)

Le Parlement ne se montre pas là sous son meilleur jour. Ce n'est pas ainsi que